

Extrait du Registre des délibérations du **Conseil** d'Administration

Du Centre Communal d'Action Sociale de BRESSUIRE

N° d'ordre

23005

Séance du : 22 février 2023.

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux février à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de BRESSUIRE s'est réuni dans la salle des congrès de la Mairie, sous la vice-présidence de Madame Ferchaud Pascale Vice-Présidente du CCAS, à la suite de la convocation faite le 09 02 2023.

| ÉTAIENT PRÉSENTS | | | |
|-----------------------|---------------------------|--------------------|---------------------------|
| Pascale FERCHAUD | Véronique VILLEMONTEIX | Sandra CAILTON | Alain ROBIN |
| Stéphanie FILLON | Anne ROUX | Etienne GOBIN | Nicole RENAUD |
| Alain MIGEON | Francis CARCAUD | Josiane BOISSONNOT | Thérèse-Marie MERCERON |
| Marie-Christine GARON | | | |
| ABSENTS EXCUSÉS | | | |
| Emmanuelle MENARD | Yannick CHARRIER | Anita BRIFFE | Jean-Luc GARREAU |
| POUVOIRS | | | |

Secrétaire de séance : Madame Nicole RENAUD.

RESSOURCES HUMAINES

Création d'un poste au tableau des effectifs - Épicerie Sociale

Il appartient au Conseil d'administration de créer les postes à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Une délibération du 13 octobre 2021 a ouvert un poste d'agent social à temps incomplet de 3/35 pour la mission de régisseur de l'Épicerie Sociale.

Il s'est avéré que celui ne correspond pas à la réalité du temps passé par l'agent pour cette tâche.

Pour cela, il est demandé au Conseil d'Administration d'ouvrir un poste de 1/35^{ème} à compter du 1^{er} mars 2023.

മാരു

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- D'AUTORISER la création d'un poste de 1/35ème à compter du 1er mars 2023.

Fait et délibéré au C.C.A.S., les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La Vice-Présidente, BP80

BRESSUIRE

Pascale Ferchand CEDEX

Accusé de réception en préfecture 079-267900058-20230222-DCA_2023_005-DE Date de réception préfecture : 07/03/2023